



ARRÊTÉ N° DEJIC43-250619
Envoi Préfecture : 25/06/2019
Visa Préfecture : 25/06/2019
Affichage du : 25/06/2019
au : 25/08/2019

DEJIC/CB

**OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
– ANNÉE 2019**

ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
- Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,
- Considérant que 20 recrutements d'attachés territoriaux ont été effectués parmi les lauréats du concours et par mutation dans les collectivités relevant du Centre de Gestion,
- Considérant dès lors que 6 fonctionnaires de catégorie B de ces collectivités (1 pour 3) peuvent bénéficier de la promotion interne pour l'accession au grade d'attaché (art. 5-1° et 6 du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 précité),
- Considérant les propositions émanant des autorités territoriales des collectivités affiliées au Centre,
- Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie A dans sa séance du 18 juin 2019,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : À compter du 1^{er} juillet 2019, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2019 les 6 fonctionnaires suivants :

Nom / Prénom	Grade actuel	Collectivité(s)
CACHAU Caroline	Rédacteur principal de 1ère classe	COMMUNE D'ASSAT
DARZAC Jérôme	Rédacteur principal de 1ère classe	COMMUNE D'URT
ETCHEGARAY Fabienne	Rédacteur principal de 1ère classe	COMMUNE DE MOUGUERRE
LATXAGUE Christophe	Technicien principal de 1ère classe	COMMUNE D'ANGLET
PALMADE Nathalie	Animateur principal de 1ère classe	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE
SANCHEZ Gorka	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE BOUCAU

ARTICLE 2^{ème} : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans à compter du 1^{er} juillet 2019. Si le recrutement n'intervient pas dans ce délai, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

ARTICLE 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 25 juin 2019,

LE PRÉSIDENT,



Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/06/2019

des Pyrénées-Atlantiques
noir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
nternet : www.cdg-64.fr